

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Le Député-maire de la ville de Guéret (23), Michel Vergnier, certifie que la **société C-LOGIK** ayant son siège à la Seyne sur Mer (83) a équipé l'ensemble des services municipaux des progiciels CourierLogik et DelibLogik.

La prestation comprenait :

- le paramétrage ;
- l'installation des progiciels ;
- le déploiement des licences pour l'ensemble des services de la Mairie de Guéret ;
- la formation correspondante ;
- l'assistance au démarrage.

Cette mission a été réalisée dans le délai imparti, avec sérieux et compétence.

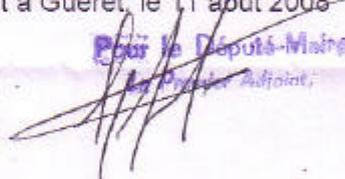
La société C-Logik s'est montrée très réactive et disponible lors de l'installation des progiciels et face aux nombreuses sollicitations des agents. Ces derniers ont ainsi pu s'approprier très rapidement ces nouveaux outils.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Guéret, le 11 août 2008



Pour le Député-Maire
Le Premier Adjoint,



Guy AVIZOU